

L'Allocation de Rentrée Scolaire revalorisée sera versée aux familles Val d'Oisiennes le 20 août 2024

Les familles ayant des enfants scolarisés jusqu'à 18 ans pourront recevoir cette aide, revalorisée cette année de 4,6%, d'un montant maximum de 454,60€.

Chaque année, l'Allocation Rentrée Scolaire (ARS) apporte un véritable soutien aux familles en couvrant un tiers de leurs dépenses liées à l'achat de vêtements, de fournitures et une partie des frais de cantine. Cette aide, revalorisée chaque année pour suivre l'inflation, a été augmentée de 4,6% en avril 2024.

Les montants de l'ARS 2024 sont de :

- 416,40 € par enfant de 6 à 10 ans
- 439€,38 € par enfant de 11 à 14 ans
- 454,60 € par adolescent de 15 à 18 ans

En 2023, l'ARS a été versée à plus de 64 000 foyers du Val d'Oise pour un montant total de plus de 47 millions d'euros. Au niveau national, 3 millions de familles ont bénéficié de cette aide pour un montant total de près de 2 milliards d'euros.

Cette aide est versée automatiquement si le dossier allocataire est à jour. En cas de non-actualisation du dossier après la date de versement ou si la demande d'ARS pour un enfant entre 16 et 18 ans en études ou en apprentissage a été faite après le 20 août, l'ARS sera versée rétroactivement en fonction des droits du bénéficiaire.



À savoir : les limites de ressources ont été augmentées de 5,3 % en 2023. Toutefois si les ressources du foyer dépassent le plafond, l'allocataire pourra recevoir l'ARS à taux réduit, dégressif en fonction de ses revenus.

Plafond des ressources en vigueur au 31 juillet 2024

Nombres d'enfants à charge	Plafonds annuels
1 enfant	27 141 €
2 enfants	33 404 €
3 enfants	39 667 €
4 enfants	45 930 €

Sans l'ARS, 2 familles sur 3 auraient davantage dû réduire leurs autres dépenses, mais aussi limiter l'achat des affaires pour la rentrée, ou renoncer aux activités extrascolaires.

À propos

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des plus fragiles. En versant des aides financières et en orientant les individus vers leurs droits, les Caf soutiennent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,3 millions de personnes dont 13,5 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Implantée depuis 1981 dans le département, le siège de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise est depuis le 14 septembre 2020 dans un immeuble neuf, à deux pas de la gare de Cergy Préfecture, 13 boulevard de l'Oise. Elle met également à disposition de ses publics deux autres sites d'accueil à Sarcelles et Argenteuil afin de répondre aux besoins de plus de 250 000 allocataires.

Contacts

Jérôme Gross, Responsable Communication : jerome.gross@caf95.caf.fr
Charlotte Espinasse, Chargée de Communication : charlotte.espinasse@caf95.caf.fr